



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

# IMPRIMERIE ANT. ROBERT

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte, Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.  
SPÉCIALITE : Ouvrages pour fabriques, colleges, couvents, souvenirs d'ordination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

## B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123  
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "  
" 8.30 à 9.30 " "

## VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.  
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

## CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang<sup>s</sup>)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



# ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc,

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

## QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN  
No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

## TONDEUSES A GAZON

TOURNIQUET pour arroser le gazon, TUYAUX en CAOUTCHOUC, COU-  
TEAUX, CISEAUX et SCIES à tailler les arbres, GLACIERES en bois franc  
et autres ainsi que SORBETIERES pour faire la crème à la glace, SORBETS,  
etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

# PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

## DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises,  
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons  
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-  
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-  
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures  
pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE, - MONTREAL

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

---

DIMANCHE	18	OCTOBRE	— Mont Ste-Marie.
MARDI	20	“	— Vaudreuil.
JEUDI	22	“	— Ste-Geneviève.
SAMEDI	24	“	— S. Frs d'Assise de la L. P.

---

## FETES DE LA SEMAINE

---

DIMANCHE	18	Octobre	— 22 P. S. Luc, Ev., d. 2 cl.
LUNDI	19	“	— S. Pierre d'Alcant., C, d.
MARDI	20	“	— S. Jean Canti, C, d.
MERCREDI	21	“	— SS. Ursule et Comp. V. MM., d.
JEUDI	22	“	— Du SS. Sacrement, sem.
VENDREDI	23	“	— T. S. Rédempteur, d. m.
SAMEDI	24	“	— S. Raphaël, Archange, d. m.

---

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

**Eglise St-Joseph**, rue Rich.ond — Demain, 18, à 7h. p. m., assemblée des membres de la confrérie de St-Joseph ; instruction, recommandations aux prières, et salut du T. S. Sacrement.

Lundi, 19, association du St-Rosaire. Garde d'honneur de la Ste-Vierge.

Mercredi, 21, à 7h. messe à l'autel de St-Joseph, à l'intention des associés vivants et défunts.

**Mile End.** — Dimanche, 18, visite pastorale.

Dimanche 18. — Fête du T. de St. Luc. Sol. de ceux de St. Edouard, St. Calixte et Ste. Thérèse.

Dimanche, 25. — Solennité du Titulaire de Ste. Marie Solomée ; T. S. Rédempteur, St-Raphaël à l'Île Bizard, et St-Alphonse.

---

## La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard,  
                  { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet aux rédacteurs, à l'archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

---

---

9<sup>me</sup> Année.

SAMEDI, 17 OCTOBRE 1891.

Vol. XVIII, No 16.

---

---

## SOMMAIRE :

I Vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte. — II Le discours de Sa Sainteté Léon XIII aux ouvriers français. — III La fabrique de Notre-Dame, le procès. — IV L'orme-au-diable, (suite et fin). — V Le pouvoir temporel du Pape. — VI Les anges dans la sainte écriture. — VII Chronique.

---

## VINGT-DEUXIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

---

« Maître, nous savons que vous dites vrai, et que vous ne faites point acception des personnes. »

I. Les Pharisiens, ayant plusieurs fois échoué dans les accusations qu'ils portaient contre Jésus-Christ, recourent à un autre subterfuge, et lui adressent des paroles de flatterie. Cette tentative est celle-là même que le démon avait employée pour séduire le père des hommes ; elle est aussi le moyen subtil dont se servent les ennemis de notre âme pour nous perdre. Le vrai chrétien, jaloux de la gloire de Dieu, n'écoute qu'avec répugnance les louanges qui tendent à le glorifier lui-même ; et fidèle à sa conscience, il est aussi indifférent à l'encens qui exalte qu'à la médisance qui décourage. Sa crainte, c'est d'être estimé au-delà des limites de la vérité ; et il dit avec saint Paul : « C'est par la grâce que je suis ce que je suis, et la grâce n'est pas restée stérile en moi. »

II Les âmes accessibles aux tentations de l'amour-propre, non-seulement reçoivent avec complaisance les hommages de la flatter-

rie, mais elles les provoquent. Elles se persuadent qu'elles les méritent, s'affligent quand ils manquent ; et à défaut des louanges d'autrui, elles s'encensent elles-mêmes. Comme ces animaux stupides qui vivent au fond des eaux, et n'apparaissent à la surface que pour mordre à l'hameçon, ces âmes, que l'Évangile appelle des vierges folles, se laissent prendre dans les filets de la vanité. Celles qui sont véritablement humbles échappent à ces funestes embûches ; elles se connaissent trop bien pour s'attribuer des mérites qu'elles n'ont pas ; elles se méfient trop de l'esprit du monde pour donner prise à ses adulations ; elles sont d'ailleurs trop pénétrées du sentiment de leur imperfection pour aspirer aux honneurs que les hommes se décernent les uns aux autres. Si elles sont réellement enrichies des dons de la grâce et de la nature, elles les rapportent à Dieu qui en est la source, et à qui seul appartiennent gloire, bénédictions et louanges.

---

## LE DISCOURS DE SA SAINTÉTÉ LÉON XIII AUX OUVRIERS FRANÇAIS

---

Samedi 19 septembre, sa sainteté Léon XIII a accordé une audience solennelle au premier groupe des 20,000 ouvriers français qui sont allés l'acclamer au Vatican.

Son Eminence le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, et le comte Albert de Mun ont lu chacun une adresse au Saint-Père.

En réponse, Léon XIII a prononcé le discours suivant :

« Mes très chers fils,

« Grande est notre joie à la vue de ce troisième pèlerinage des ouvriers catholiques français au tombeau des saints apôtres. Le souvenir de vos pèlerinages précédents, très chers fils, et de votre piété est encore tout frais et tout vivant dans Notre mémoire, et vous voilà plus compacts que jamais groupés autour de Nous. Vous revenez au nom de vos nombreux compagnons de travail, guidés et présentés comme les premières fois par ce digne et zélé cardinal, si dévoué à vos intérêts, et assistés de ces prêtres et de ces pieux laïques que vous savez être vos meilleurs amis, toujours attentifs à vos besoins, toujours prêts à vous rendre service.

Cet empressement de la France chrétienne à envoyer, à des intervalles aussi rapprochés, des légions de pèlerins dans la Ville Eternelle pour y prier dans ses sanctuaires et pour y recevoir la bénédiction du vicaire de Jésus-Christ, remplit Notre âme de consolation et d'espérance. Quoi de plus consolant, en effet, que de voir les fidèles enfants de la fille aînée de l'Eglise, ces patrons et ces ouvriers, chercher aussi dans un religieux élan de foi et d'amour à resserrer de plus en plus les liens qui les unissent depuis tant de siècles à leur mère commune, la sainte Eglise Romaine ! et d'autre part, quoi de plus fécond et de plus riche en heureux résultats pour l'avenir ! C'est là, sans nul doute, un fruit de cet Esprit qui souffle quand il veut, et où il veut, sur les nations comme sur les individus : et nous savons que Dieu ne laisse jamais ses œuvres imparfaites.

Mais, très chers fils, comme Nous l'avons entendu tout à l'heure, un sentiment plus particulier vous amène aujourd'hui à Nos pieds. Vous teniez à Nous exprimer de vive voix votre filiale gratitude pour la parole apostolique que Nous avons récemment dite au monde en votre faveur. Nous agréons de tout cœur vos remerciements et Nous Nous réjouissons d'avoir pu, par cet acte de Notre charge de pasteur universel des âmes, contribuer ainsi efficacement au relèvement de la classe ouvrière.

Vos remerciements, du reste, sont pour Nous des prémices, car vous êtes les premiers représentants de ces hommes de travail que Nous recevons depuis la publication de Notre Encyclique, et ces représentants, c'est la France catholique, la première toujours en générosité, qui Nous les envoie. La satisfaction que Nous en éprouvons est d'autant plus vive que Nous savons vos sentiments des plus sincères et dictés par une adhésion et une obéissance plus entières aux enseignements de l'Eglise et de son chef.

Vous avez entendu, chers fils, ces enseignements en face des périls sociaux de plus en plus menaçants. Nous avons élevé la voix pour montrer à la lumière de l'Evangile et de la saine raison où était le salut et quel chemin pouvait seul y conduire.

Nous avons dit qu'il fallait tenir pour certain que la question ouvrière et sociale ne trouvera jamais sa solution vraie et pratique dans les lois purement civiles, même les meilleures.

Cette solution est de sa nature liée aux préceptes de la parfaite justice qui réclame que le salaire réponde adéquatement au tra-

vail. Elle est encore, par conséquent, du ressort de la conscience et entraîne surtout une responsabilité devant Dieu. Or, la législation humaine, ne visant directement que les actes extérieurs de l'homme dans ses rapports sociaux ne saurait s'étendre à la direction des consciences. De plus, cette question réclame le concours de la charité, qui va au-delà de la justice et rappelle la commune dignité de la nature humaine, relevée encore par la Rédemption du Fils de Dieu.

Or la religion seule avec ses dogmes révélés et ses préceptes divins possède le droit d'imposer aux consciences la justice dans sa perfection et les lois de la charité avec tous ses dévouements, et l'Eglise est l'organe et l'interprète autorisé de ses préceptes et de ses dogmes. C'est, dès lors, dans l'action de l'Eglise, combinée avec les ressources et les efforts des pouvoirs publics et de la sagesse humaine, qu'il faut chercher le secret de tout problème social. Ces enseignements et tant d'autres qui s'y rattachent, Nous les avons donnés dans Notre Lettre encyclique, avec toute l'extension qu'ils comportent, et Nous avons la consolation de constater que la semence de Notre parole n'est pas tombée dans une terre ingrate et que, Dieu aidant, elle portera partout ses fruits.

« Déjà, soit en leur particulier, soit dans des réunions et des congrès, des hommes placés à la tête d'industries considérables ont étudié comment y mettre en pratique ceux de Nos enseignements, de nos conseils et de Nos avis qui les concernent.

« De leur côté, les gouvernements n'ont pas été insensibles à Notre Encyclique, et nous espérons qu'elle leur sera une lumière pour les guider dans la question présente qui les occupe à si juste titre. Que partout donc on agisse et, sans plus consommer un temps précieux en de stériles discussions, qu'on réalise dans les faits ce qui, dans les principes, ne sauraient plus être l'objet d'une controverse. S'il existe encore, quant à l'application, comme c'est inévitable dans des problèmes aussi complexes, des côtés obscurs et des points douteux, il convient de laisser au temps et à l'expérience de les éclaircir.

« Quant à vous, très chers fils, que ce pèlerinage vous affermis dans vos convictions de chrétiens. Vous avez droit à la liberté qui vous est nécessaire pour remplir vos devoirs religieux, et par conséquent au repos du dimanche. Cette liberté et ce repos vous sont accordés par vos patrons chrétiens. Profitez-en



pour sanctifier le jour du Seigneur et pour attirer sur vous et vos familles les bénédictions du Ciel.

« Au travail, montrez-vous diligents et laborieux, dociles et soumis, respectueux et obéissants, chrétiens et fidèles en toutes choses.

« Evitez le commerce des hommes pervers, de ceux surtout qui, sous le nom fallacieux de socialistes, ne visent à rien moins qu'à bouleverser l'ordre social au grand détriment de la classe ouvrière. Unissez-vous au contraire à ceux qui partagent vos sentiments. Formez avec eux et avec vos maîtres chrétiens, sous le haut patronage des pasteurs de vos diocèses et aidés des conseils de vos prêtres, si dévoués à votre cause, des associations et des cercles où vous trouverez comme dans une seconde famille, avec les délassements d'une joie honnête, des lumières dans vos difficultés, une aide et une force dans vos luttes, un encouragement et un soutien dans les infirmités et la vieillesse.

« Pères de famille, songez à vos enfants. Efforcez vous de leur procurer une éducation morale et chrétienne ; et par vos sages économies, préparez-leur un avenir calme et assuré.

« De retour dans votre belle patrie, dites, très chers frs à vos compagnons, à vos amis, aux membres de vos familles, que le cœur du Pape, comme celui de Jésus-Christ dont il est le Vicaire, est toujours avec ceux qui souffrent et avec les délaissés de ce monde.

« En attendant, aux absents et à tous ceux qui nous entourent ici, mais à vous surtout laboureurs ou ouvriers, maîtres et patrons, directeurs d'œuvres et aumôniers, prêtres et laïques, organisateurs et membres de ce grand pèlerinage, Nous accordons, comme gage de Notre particulière affection et de toute l'effusion de Notre âme, la bénédiction apostolique »

---

## LA FABRIQUE DE NOTRE-DAME

### Le procès.

---

Certaines difficultés survenues il y a quelques mois au sein de la fabrique de Notre-Dame avaient donné lieu à la publication d'une brochure où étaient énoncés les principes les plus faux sur les droits des marguilliers et la nature des biens paroissiaux,

Nous avons réfuté ces erreurs. C'était le point le plus important, et nous lui avons donné toute l'attention qu'il méritait.

Mais, en même temps, une autre question était soulevée. Les marguilliers du banc d'œuvre avaient ensemble envoyé leur démission. Cette démission avait été acceptée à une assemblée du 17 mai, et, le dimanche suivant, à une autre assemblée, conformément aux instructions de l'archevêque, on leur avait nommé des successeurs.

Cette élection fut aussitôt contestée comme illégale par les marguilliers démissionnaires pour deux raisons : 1<sup>o</sup> parce que dans l'avis donné au prône le 17 mai; on aurait omis de mentionner les *nouveaux* marguilliers, et de spécifier le but de l'assemblée; 2<sup>o</sup> parce que les marguilliers démissionnaires n'avaient pas été admis à prendre part à l'assemblée du 24, quoique cela, disaient-ils, fût leur droit, à titre d'*anciens marguilliers*.

Trois avocats certainement éminents de Montréal, consultés à ce sujet, se déclarèrent en faveur des prétentions des marguilliers démissionnaires.

Ce n'était qu'une opinion, et la fabrique de Notre-Dame crut avoir de fortes raisons pour ne pas l'admettre.

Les démissionnaires portèrent l'affaire devant les tribunaux. Dès lors, nous avons pensé que les convenances nous faisaient un devoir de ne rien dire et d'attendre.

Le procès vient d'avoir lieu, et nous en avons suivi les débats avec intérêt. Nous le répétons : les droits de l'Eglise ne sont pas ici en cause, et quelque opinion que l'on puisse émettre sur la nature de la fabrique, sur les droits de l'évêque et du curé, sur le caractère même de la charge de marguillier, ce n'est pas sur ces points que portera la sentence du tribunal.

On vient tout simplement demander 1<sup>o</sup>, s'il faut, sous peine de nullité, mentionner, dans l'annonce faite au prône, l'objet d'une assemblée de fabriciens, convoqués pour accepter ou refuser une démission de marguillier; et, 2<sup>o</sup>, si un marguillier du banc d'œuvre qui donne sa démission, devient, par le fait, *ancien marguillier*.

Il ne faut pas ici jouer sur les mots. Il est évident que celui qui a été marguillier, ne serait-ce qu'un jour, et qui cesse de l'être, pourra toujours mettre à la suite de son nom : *ancien marguillier*, tout comme le député qui a renoncé à son mandat pourra se dire *ancien député*. Mais l'objet de la discussion est celui-ci : le

marguillier qui se démet de ses fonctions, se trouve-t-il, dès lors, à faire partie du corps des fabriciens qui ont rempli régulièrement leur charge de marguillier du banc, et qui sont, de droit, appelés à délibérer sur les affaires les plus importantes de la paroisse ?

Les conséquences pratiques de cette question, on le comprend, sont graves. Aussi, ne sommes-nous pas fâchés de la discussion qui s'est faite ; elle fera fixer un point de procédure et d'administration sur lequel les lois concernant les fabriques ne disent rien.

Le juge devant lequel la cause a été entendue est l'honorable M. Pagnuelo. Messieurs Geoffrion, Béique et Lafontaine sont les avocats des marguilliers démissionnaires ; Messieurs Taillon, Girouard et Ouimet ceux des marguilliers qui occupent actuellement le banc d'œuvre.

Chacun d'eux y a mis certainement toute sa science, tous ses efforts, tous ses moyens oratoires ; la question nous paraît avoir étudiée sous toutes ses faces. Le moment n'est pas venu pour nous de faire des commentaires ; c'est au tribunal qu'il appartient maintenant de se prononcer. La sentence, dit-on, sera rendue bientôt ; nous la publierons, et nous espérons que nous pourrons y joindre aussi les plaidoyers de Messieurs les avocats.

---

## L'AMOUR DES PAUVRES

Voici une simple parole qui vaut tout un sermon.

On demandait un jour à Donoso Cortès, qui venait de raconter l'histoire merveilleuse de sa conversion, s'il n'y avait pas dans sa vie antérieure quelque chose qui pût motiver une grâce si extraordinaire. « Rien, répondit-il, si ce n'est peut-être le pauvre qui était à ma porte : je l'ai toujours regardé comme mon frère. »

---

## L'ORME-AU-DIABLE

*(Suite et fin).*

---

Cependant la charité des voisins n'était pas restée inactive, et grâce aux langues des commères, le moulin et le meunier avaient été de plus en plus délaissés. Le moulin tournait rarement ; Jacques dépérissait miné par le chagrin et le mal, et le ménage eut été réduit à la misère, si Marie n'eût possédé quelques terres à Chécy, dont le revenu les aidait à vivre,

On s'était habitué, dans le voisinage, à ne plus parler de l'orme du carefour sans penser à Jacques, de même que le nom de Jacques éveillait aussitôt le souvenir de l'arbre. Celui-ci ne fut donc bientôt plus connu que sous le nom d'Orme au-Diable, et le chemin qui conduisait du carrefour à St-Ladre fut appelé rue l'Enfer.

La meunière, qui ne cessait de veiller sur son mari comme une mère veille son enfant, s'aperçut bientôt qu'il se passait en lui quelque chose d'extraordinaire. En effet, le pauvre Jacques éprouvait les premiers symptômes d'une maladie non moins affreuse que la première. Chaque jour les traits du meunier se déformaient ; ses jambes s'enflèrent, ses pieds devinrent semblables à ceux de l'éléphant, et tout son corps n'offrit plus qu'une plaie.

Les voisines qui venaient encore de loin, par curiosité, visiter Marie, furent frappées du changement opéré en Jacques, et elles ne tardèrent pas à décider que le meunier était non seulement possédé, mais en outre attaqué de la lèpre. Malheureusement, cette fois, les voisines avaient raison. Ce fut en vain qu'elles engagèrent Marie à abandonner Jacques ; plus celui-ci devenait hideux et repoussant, plus sa femme l'entourait de petits soins. Toutefois, comme le meunier était devenu dangereux pour la santé publique, les procureurs de la ville lui intimèrent l'ordre de se retirer dans une maladrerie. Jacques choisit celle de Saint-Pouair.

Le jour de son admission, il se rendit à la maladrerie, accompagné des gagiers de la paroisse et de sa femme. Quelques voisins accoururent aussi. Lorsque le cortège fut arrivé à la porte où se trouvaient le prieur et les frères-prêtres, revêtus de surplis, le prieur dit à Jacques :

— Mon ami, que demandez-vous ?

— Je demande le pain, l'eau et la fraternité de cette église.

— Et pourquoi les demandez-vous ?

— Parce que je suis natif de cette ville.

— Est-il vrai, demanda le prieur aux assistants, que cet homme soit d'Orléans ?

— Oui répondirent les gagiers. Cet homme est le meunier des Hauts-Champs, de la paroisse de Saint-Pouair.

— Cela est vrai ajoutèrent les voisins.

Alors le prieur se retournant vers Jacques : Vous avez demandé le pain, l'eau et la fraternité de cette église, je vous les donne et accorde,

Puis le prenant par la manche, il le conduisit jusqu'à la porte de l'église. Là Jacques mit la main sur un missel et dit : « Je jure de porter honneur, révérence avec toute obéissance aux pères et frères-prêtres des céans ; et dommage fuir et éviter du dit hostel ains le bien et prouffit d'incelly croiste et augmenter, en mon pouvoir. »

Ce serment reçu le prieur montra à Jacques la place qu'il occuperait dans l'église, celle qui lui serait assignée dans la maison, et les lieux où il pourrait pénétrer — Vous devrez, ajouta-t-il, ne jamais franchir ces limites sans ma permission, et lorsque vous sortirez vous devrez toujours me dire où vous irez et rentrer à l'heure précise.

Le jour même, par les soins de Marie, et conformément aux règlements de la maison, la chambre destinée à Jacques fut meublée et pourvue d'ustensiles de ménage. Lorsque tous ces arrangements furent terminés, la meunière se rendit auprès du prieur et lui dit qu'elle voulait rester auprès de son mari.

— Cela ne se peut pas, lui observa le prieur ; les frères et sœurs qui soignent les malades sont seuls admis dans cette maison.

— Eh bien ! je demande à être comptée au nombre des sœurs. Je serai sûre ainsi que mon Jacques sera bien soigné.

— Mais vous ne réfléchissez donc pas au sacrifice que vous faites ? Songez que la maladie de votre mari vous délie entièrement de toutes vos obligations à son égard.

— Je ne fais que mon devoir, répartit Marie avec simplicité ; puisque Dieu nous a unis, il n'appartient qu'à lui seul de nous séparer.

Le prieur n'insista pas davantage. Cet homme de charité devait comprendre le dévouement de cette femme. — Il sera fait, dit-il comme vous désirez.

Marie accourut toute joyeuse dire à Jacques qu'elle ne le quitterait pas. Le pauvre lépreux, dans sa reconnaissance, se mit à pleurer en disant à sa femme : Marie, tu es une sainte !

Trois jours après, Marie était admise à St-Ladre en qualité de sœur chargée du soin des malades. Elle fit don, à cette occasion, de tout ce qu'elle possédait, à l'hospice dans lequel son mari et elle devaient passer leur vie.

À dater du jour de l'entrée de Jacques à l'hospice, l'orme-audiable fut en outre appelé l'Orme-saint-Ladre. Puis lorsque les Chartreux occupèrent la maladerie, ils firent planter une croix

au pieds de cet arbre, croyant ainsi oublier son nom primitif, et pendant quelque temps, en effet il s'appella l'Orme de-la-Croix ; mais bientôt l'ancienne dénomination, qui n'avait jamais été abandonnée, fut seule conservée. Cet arbre que plus eurs personnes encore vivantes se rappellent avoir vu, fut abattu vers 1808. Depuis lors la maison qui existait à l'angle de la venelle du Mou'in et de la Mirre-des-Sologneaux, a été reconstruite, et le terrain en forme de triangle, sis en avant de cet édifice, a été entouré d'une haie sèche. Le propriétaire actuel a bien voulu, à notre prière, planter, à la pointe de ce triangle sur l'emplacement même occupé autrefois par l'Orme-au-diable, un jeune arbre destiné à faire revivre le souvenir de l'ancien. Quant au Moulin des Hauts-Champs, de tous les meuniers qui l'exploitèrent aucun ne réussit dans son industrie. Le malheur semblait s'être attaché à ses ailes et la mauvaise foi des meuniers lui fit donner le nom de *Gratte Minot*. Ce moulin a été démoli il y a cinquante ans environ, La maison du meunier existe toujours, et l'on peut voir encore, à vingt pas environ de cette maison, au milieu d'une pièce de vigne, la motte de l'ancien moulin.

DE VASSAL.

---

## LE POUVOIR TEMPOREL DU PAPE

---

*L'Osservatore romano* a publié récemment un article sur « Le pouvoir temporel du Pape. » Le journal romain constate que si l'on parle tant et si l'on manifeste tant de peur du pouvoir temporel du Pape, cela montre :

- 1<sup>o</sup> Que ce pouvoir n'est ni mort, ni enterré, comme on le prétend ;
- 2<sup>o</sup> Que s'il était mort, il pourrait facilement ressusciter ;
- 3<sup>o</sup> Que ce pouvoir est une chose d'extrême importance pour l'Eglise, pour le Pape et pour les peuples ;
- 4<sup>o</sup> Que c'est un singulier mort, si mort il y a, que celui dont le sépulcre demande pour être gardé non seulement les forces du puissant royaume d'Italie, mais encore l'aide des empires d'Allemagne et d'Autriche, et le concours sur tout de l'Angleterre ;
- 5<sup>o</sup> Que pour effrayer l'Europe et la mettre en garde contre la France, on ne trouve rien de mieux que d'attribuer à la France

l'intention de rétablir le pouvoir temporel du Pape : ce qui suppose que la volonté déterminée d'une puissante nation est jugée capable d'accomplir ce rétablissement ;

6° Que le pouvoir temporel du Pape est donc l'objet principal d'un grand amour et d'une grande haine, et que sa restauration résume et condense les sentiments, les convictions, les aspirations, les désirs et les volontés de tout le monde catholique, comme sa destruction condense et résume le programme fondamental et le but final du libéralisme, de la révolution et de la franc-maçonnerie.

---

## LES ANGES DANS LA SAINTE ECRITURE

---

Moïse s'est tenu sur la création des anges, mais quand il s'agit des manifestations du monde invisible, l'historien sacré veut être fidèle à son devoir de narrateur de tous les événements graves qui se sont accomplis dans l'humanité. Il décrit avec une admirable candeur les apparitions et interventions des esprits angéliques depuis le jour funeste, où il voit l'homme prévaricateur partir pour le lieu de son exil, jusqu'au jour glorieux où il lui fut donné de contempler, du haut de la montagne, la patrie promise à son peuple. Voici le chérubin dont le glaive flamboyant s'agite et protège contre toute tentative de retour la porte du paradis perdu. Voici les trois hôtes mystérieux qui reçoivent sous la tente du patriarche Abramam une généreuse hospitalité, et qui promettent à Sara, son épouse, un fils de sa vieillesse au nom de Celui pour qui toutes les merveilles sont faciles. Voici les deux ministres de la vengeance qui entrent le soir dans l'infâme Sodome, sauvent Loth et sa famille, et font, d'un geste, pleuvoir des torrents de flammes sur les villes criminelles que la colère du Seigneur a condamnées. Voici le consolateur céleste qui rassure au désert la plaintive Agar et lui révèle les destinées de son fils Ismaël. Voici le messager sauveur qui arrête le bras d'Abraham, armé pour immoler son fils. Voici les saintes phalanges qui montent et descendent une échelle mystérieuse les mains pleines de prières et de grâces. Voici les forts qui protègent Jacob contre la colère de son frère Esaü. La vie des patriarches est un voyage, les anges en sont les éclaireurs et les guides ; une conversation avec le

ciel, les anges y remplissent le rôle sacré d'ambassadeurs, soutenant d'un bout à l'autre, selon l'expression de saint Thomas, le rôle auguste de la divinité : *Sustinentes personam Dei*.

Quand Israël, devenu un grand peuple, s'enfuit de la terre d'Égypte, un ange lui montre le chemin, va et vient sans cesse de la tête à l'arrière-garde de l'armée pour éclairer et couvrir sa marche. C'est lui qui doit conduire la nation choisie vers le lieu qui lui est préparé. C'est lui qu'il faut honorer et écouter, car le Seigneur lui a donné son nom. Le Sinaï est en feu, la gloire de Jehovah est descendue sur sa cime tremblante, le Seigneur parle, et les anges écrivent sous sa dictée la loi sainte qui réglera désormais la vie religieuse d'Israël.

Moïse n'est plus, Josué a recueilli son héritage ; tout de suite il entre en rapports avec les esprits célestes. Dans les plaines de Galgala un homme lui apparaît et le menace de son épée nue. Qui es-tu, lui dit Josué, ami ou ennemi ? Ami, répond l'ange, je suis le chef de l'armée du Seigneur, je viens à toi pour t'aider. Plus tard c'est un ange qui révèle à Gédéon sa mission de libérateur. C'est un ange qui annonce la naissance et la vocation de Samson. C'est un ange qui nourrit au désert le prophète Élie. Ce sont les anges de Samarie, luttant contre les Syriens, qu'Élisée montre à son serviteur. C'est un ange qui frappe nuitamment l'armée de Sennachérib, jonche la plaine de cadavres et oblige les Assyriens à une fuite honteuse. C'est un séraphin qui purifie les lèvres d'Isaïe. C'est l'archange Raphaël qui visite la maison de Tobie, conduit son fils au pays des Mèdes, bénit ses noces et le ramène sain et sauf aux bras de ses vieux parents. C'est l'archange Gabriel qui descend, à l'heure de la prière, près du prophète Daniel et lui révèle les grands mystères du Très-Haut. Visité par les anges dans la personne de ses pères, de ses chefs et de ses prophètes, conduit par les anges, réprimandé par les anges, protégé par les anges qui fléchissent en sa faveur le cœur des rois, le peuple juif rentre dans ses foyers après soixante-dix ans d'exil. Ses gardiens resteront près de lui jusqu'au jour de son grand crime. Alors l'abomination de la désolation envahira le temple saint. On entendra des voix plaintives qui crieront : — Sortons d'ici ! Sortons d'ici — Abandonné par les anges, Israël ne sera plus un peuple.

Mais les messagers de Dieu ne quitteront pas la terre, un ministère plus saint que celui qu'ils ont rempli jusqu'ici les y



retient encore. Les temps que vous avez marqués sont révolus ; descendez Gabriel et venez annoncer à Zacharie la naissance du précurseur, à la Vierge qui doit enfanter la naissance de l'Émanuel. Bataillons lumineux de la milice céleste, entourez l'étable où repose le divin enfant, répandez vous dans les plaines de Bethléem et chantez : — « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Voici une grande nouvelle et une grande joie ; un Sauveur aujourd'hui vous est né. » — Serviteurs du Très Haut, prosternez-vous devant son fils, montez la garde autour de cette majesté anéantie, protégez la contre la persécution d'Hérode et contre les embûches de vos frères tombés, volez au désert, approchez-vous de votre maître et servez-le. Si vous le voyez plongé dans la tristesse et près d'agoniser, soutenez sa tête défaillante et reconfortez-le. Puisqu'il ne veut pas de vos légions saintes pour l'arracher des mains de ses ennemis, soyez au moins les ailes et les hérauts de son triomphe, reversez la pierre du sépulcre qui retient captive sa dépouille mortelle, saluez sa victoire sur la mort, et dites à tous ceux qui l'ont aimé : — « *Surrexit Dominus vere* : Le Seigneur est vraiment ressuscité. »

Le Seigneur est ressuscité et monté aux cieux. A-t-il emmené ses anges ? ... Non, Messieurs. — Nous les voyons consoler les apôtres, visiter Pierre dans sa prison et le délivrer de ses chaînes, emporter l'apôtre Philippe sur le chemin où l'attend un néophyte qu'il doit baptiser, annoncer au centurion Corneille que ses prières et ses aumônes ont trouvé grâce devant Dieu et que l'heure du salut est arrivée pour lui, rassurer le grand Paul au milieu d'une tempête, et réjouir, par d'admirables visions, le doux exilé de Pathmos.

Ne croyez pas que ces visions soient le terme des manifestations du monde invisible, les anges ont leur domicile dans l'Église. Les déserts et les montagnes, les cloîtres et les champs de bataille ont été mainte fois honorés de leurs glorieuses et bienfaisantes apparitions. Mainte fois les saints ont joui de leur douce familiarité, mainte fois les peuples chrétiens ont ressenti les effets de leur puissante protection. L'Église raconte ces merveilles dans ses annales et les chante dans ses hymnes. Cela dure depuis plus de dix-huit siècles, et cela durera jusqu'au grand drame de la fin des temps. Alors la pâle mort viendra moissonner ce qui reste des humains, alors les esprits céles-

tes réveilleront par leurs clameurs ceux qui dorment dans la tombe, alors un ange ouvrira le puits de l'abîme pour y chasser les réprouvés et s'écriera : *factum est*, tout est consommé ; alors les élus de Dieu se mêleront aux saintes phalanges selon la place qu'ils auront méritée, alors l'épopée angélique et l'épopée humaine seront closes par un éternel *alleluia*. MONSABRÉ.

---

## CHRONIQUE

---

Une retraite pour les dames et demoiselles sera donnée à la cathédrale dans le cours du mois prochain.

\* \* \*

Le R. P. Monsabré a souffert dernièrement d'une légère indisposition dont il est maintenant rétabli.

\* \* \*

Lundi dernier, veille de la Saint-Edouard, les prêtres du diocèse sont venus en très grand nombre à l'archevêché présenter leur hommages à notre vénérable archevêque. Mgr Grouard, vicaire-apostolique d'Altabaska-McKenzie était présent à cette fête de famille. C'est M. Thêberge, curé de Varennes qui a été en cette circonstance l'interprète des sentiments du clergé et qui a présenté l'adresse de félicitation. Monseigneur répondit en quelques mots et annonça qu'à l'occasion de sa fête il avait décidé de nommer deux chanoines honoraires, MM. F. Bourgeault, curé de Laprairie, et F. X. Trépanier, chapelain de l'asile des sourdes muettes. Cette nomination fut accueillie par des applaudissements. Les deux nouveaux chanoines ont été installés le lendemain.

\* \* \*

Mardi, fête de Saint-Edouard, Monseigneur l'archevêque a dit la messe à la cathédrale, à huit heures, pour l'ouverture solennelle des cours de l'Université Laval. Après cette messe, M. le vice-recteur et les professeurs des différentes facultés ont fait leur profession de foi en présence de l'archevêque.

\* \* \*

Le Rév. P. A. Blanchard, de l'ordre des Dominicains, et ancien prêtre du monastère de N. D. du Rosaire, de St-Hyacinthe, est mort presque subitement à Paris dans les derniers jours de septembre.

\* \* \*

Le conseil municipal de Saint-Brieuc, France, vient de décider que l'une des rues de cette ville porterait le nom de « Renan ». La catholique cité s'est vivement émue de cet affront à ses sentiments si profondément religieux, et son évêque, Mgr Fallières, s'est fait l'interprète de tous en adressant au maire de Saint-Brieuc une énergique protestation.

\* \* \*

Nous donnerons la semaine prochaine, la traduction française de la récente encyclique de Notre Saint Père le Pape sur le rosaire. Dans cette lettre Léon XIII prescrit pour tout le mois d'octobre les mêmes exercices, et accorde les mêmes indulgences que l'année dernière.

\* \* \*

Le télégraphe nous a transmis certaines nouvelles assez inquiétantes sur quelques incidents qui se sont produits à Rome pendant le séjour en cette ville des pèlerins ouvriers français.

Comme nous sommes loin d'avoir une foi absolue dans ces dépêches, nous attendrons des renseignements plus positifs et plus certains.

\* \* \*

Les catholiques de la réserve sauvage de Péguis, près de Selkirk, sont maintenant dotés d'une jolie église en bois de 28 pieds par 60. C'est au R. P. Allard, O. M. I., V. G. et missionnaire de cette réserve, que les bons sauvages doivent cette amélioration importante et aussi leur joie est-elle bien grande.

La bénédiction de cette nouvelle église a été faite dimanche, le 1 septembre dernier par Monseigneur Pascal.

\* \* \*

— Le dernier courrier du Japon nous apprend la nouvelle de la récente inauguration d'une magnifique cathédrale à Tokio, située à l'endroit le plus élevé de la ville, et l'un des plus beaux monuments de la capitale. Lors de sa consécration plus de trois mille Japonais et étrangers remplissaient le saint édifice. A l'issue de la solennité qui dura près de quatre heures, on donna le premier coup de cloche qui fut jamais entendu à Tokio.

\* \* \*

Le Chapitre général des Révérends Pères Dominicains réuni à Lyon, a procédé, le 18 du mois dernier, à l'élection d'un nouveau Supérieur général. Le R. P. André Fruhwirth, provincial d'Autriche, a été élu. Le nouveau général est âgé de 46 ans ; il avait fait profession en 1861, à l'âge de 19 ans. Il jouit en Autriche d'une très haute réputation comme théologien et comme prédicateur.

\* \* \*

Presque en même temps que les Dominicains se donnaient un général à Rome, les Mineurs conventuels éalisaient au même titre, pour leur Ordre, le Père Caratelli, né à Segni dans la province de Rome, et réputé comme l'un des plus doctes théologiens, dont les congrégations ont l'habitude d'invoquer les lumières à propos des affaires les plus délicates et des questions les plus ardues.

Le Père Caratelli ne tardera pas à être élevé au cardinalat, s'il est vrai, comme on le prétend, que Léon XIII a l'intention d'introduire dans le Sacré Collège les principales célébrités du clergé régulier.

\* \* \*

Deux religieuses françaises de l'ordre des franciscaines de Marie, dont la maison-mère est à Marseille, viennent d'être martyrisées en Chine. L'une avait 27 ans et l'autre à peine 21. Les sœurs en religion des glorieuses martyres, en apprenant cette nouvelle, ont chanté un *Te Deum* solennel à Rome et à Marseille.

Outre la mort des deux religieuses franciscaines de Marie on annonce encore celle du P. Etienne, d'Avignonet (Haute Garonne), Franciscain de la province de Saint-Louis d'Anjou, massacré également dans le Chen-si septentrional.

On est sans nouvelles du Vicaire apostolique, Mgr J. Pagnussi, des autres Pères, des Sœurs et des quatre-vingt-dix orphelins.

\* \* \*

Le Saint-Office vient de rendre trois décisions, dont la gravité n'échappera à personne, en matière de salaire.

Elles constituent comme une interprétation authentique de l'Encyclique sur la condition des ouvriers. En attendant le texte latin, voici le sens le plus exact possible de ces décisions :

I. *Per se loquendo*, la justice commutative est intéressée à ce que l'ouvrier reçoive un salaire en rapport avec les nécessités de la vie.

II. Recruter des ouvriers à un taux inférieur à ces nécessités, en profitant de la misère de ces ouvriers pour le leur imposer en vertu de la loi de l'offre et de la demande, est contraire à la justice commutative.

III. Si le taux usuel est insuffisant pour la subsistance de tel ouvrier ou de tel famille ouvrière, *per se loquendo*, on ne pèche pas contre la justice en se tenant à ce taux, mais on peut pécher ainsi, suivant les circonstances, *contra charitatem et honestatem*.

\* \* \*

Le Pape vient d'adresser aux évêques d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie une lettre contre « la perverse coutume du duel. »

## PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils  
soient délivrés de leurs péchés.  
II Mach., XII, 46.

Sr M. du Rédempteur (Cath. McVey), SS. NN. J. et M, Ho-  
chelaga.  
Sr M. Georgina (M. Piette), asp. coadjut. S. C. Sault-au-Réc.  
Sr M. St-Fris-Regis (Philomène Taillefer), Sr Marianites de  
Ste-Croix, St Laurent

**DE PROFUNDIS.**

## Elixir Resineux Pectoral



MARQUE DE COMMERCE.

—:0:—  
Voulez-vous ne plus tousser? Faites usage de l'**Elixir Resineux Pectoral**, le grand remède du jour contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Poumons.

De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de communautés religieuses, de **médecins distingués** attestent l'efficacité merveilleuse de cette préparation.

A défaut d'espace nous ne donnons que le certificat suivant :

Montréal, 27 mars 1889.

Après avoir pris connaissance de la composition de l'**Elixir Resineux Pectoral**, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des poumons en général.

N. FAFARD, M. D.  
Professeur de chimie  
à l'Université Laval.

—:0:—  
En vente partout — 25 centins la bouteille.

—:0:—  
L. ROBITAILLE, Propriétaire  
Joliette, P. Q., Canada.

GAUME & CIE, Editeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.

## ANNALES ECCLÉSIASTIQUES,

DE 1869 A 1889

Publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédictins de Saint-Maur. — En souscription, par séries de 5 fascicules de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4 de 800 pages, à 10 fr. le vol. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'**Histoire universelle de l'Eglise catholique**, par ROHRBACHER, continué de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

# LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,  
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

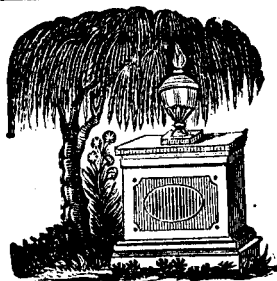
## Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Égouts Écossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT  
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

**J. & P. BRUNET,**

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,  
POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix  
Très Réduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

## MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté  
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

**ALBERT GAUTHIER,**

(Cidevant de la Maison B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Église, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,  
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.



**ASTLE & FILS**  
 VITREUX D'EGLISE...  
 GRISAILLE ET MOSAÏC  
 PERSONNAGES ET TAB-  
 LEAUX

**CLOCHES D'EGLISE**

*REFERENCES*

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU  
 EGLISE, STE. THÉRESE P. Q.  
 " BUCKINGHAM P. Q.  
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.  
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX  
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.  
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.  
 ET PLUSIEURS AUTRES

**F. ED. MELOCHE**

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

**ARTISTE PEINTRE**

*Décorations d'édifices publics, religieux et civils.*

**Résidence : 43, rue des Allemands.**

**Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.**

**MAGASIN de TAPIS de MERRILL**

**1670, Rue Notre-Dame, Montréal.**

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

**A. L. C. MERRILL.**

Une visite est respectueusement sollicitée.

**C. S. GAGNIER**

Etablie en 1850.

**PEINTRE DECORATEUR**

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.

**GEO. H. L'ABBE & CIE**

**453, 455, rue St-Jacques,**

**131, 133, 135, rue Inspecteur.**

**EN GROS.**

**MANUFACTURIERS DE**

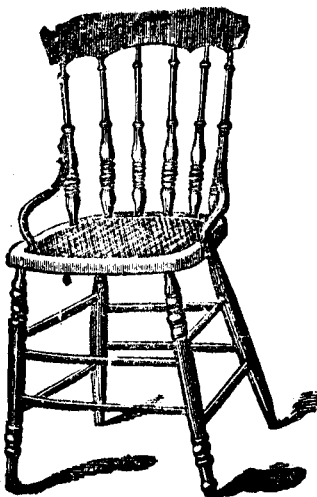
Couchettes, sets de Chambres a coucher,  
 Chiffonniers, Tables, Canapés Sofas, sets  
 de Salons, Sideboards, Bureaux, etc.

**NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:**

**De 50,000 a 60,000 Chaises,**

**OUVRAGE GARANTI**

**PRIX LES PLUS BAS.**



**JOS. ROBERT & FILS**  
**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,**  
 MANUFACTURIERS DE  
**PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES**

SPÉCIALITÉ :  
 BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :  
**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**  
 TELEPHONE 879 B.  
 107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

**STANDARD LIFE ASSURANCE CO.**  
 ÉTABLIE EN 1825.  
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.

**Bureau principal en Canada : Montréal.**

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000  
 Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

**VICTOR THÉRIAULT**  
 ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES  
 16 et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.  
 Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

**A. HURTEAU & FRÈRE,**  
 MARCHANDS de BOIS de SCIAGE  
 92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.  
 TELEPHONE No. 106.  
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.  
 TELEPHONE No. 1404.

**JOS HUSEREAU** PLOMBIER, FERBLANTIER,  
 Poseur d'Appareils à Eau Chau-  
 de, Couvertures, Etc.  
 No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

**A. PALASCIO** MARCHAND DE FER  
 En Gros et en Détail.  
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,  
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,  
 Meubliers etc., une spécialité.  
 390, Rue St-Jacques, 390.